

Il y a une lacune dans le discours du trône, comme l'a fait remarquer l'honorable préopinant. Je veux parler de la taxe de 11 p. 100 frappant l'outillage de production. Cette question ne cesse de me préoccuper. J'en ai parlé longuement pendant la campagne électorale. Je connais, comme tous les honorables vis-à-vis, le problème insurmontable, le dilemme en fait, qui se pose au ministre des Finances (M. Sharp). Le gouvernement s'étant engagé à mettre en vigueur un programme aussi considérable de sécurité sociale, il faut qu'il trouve les recettes. Je tiens pourtant à exhorter le ministre des Finances, lorsqu'il examinera le régime fiscal avant de commencer le budget, d'envisager attentivement les effets que cette taxe de 11 p. 100 frappant l'outillage de production exerce sur la situation compétitive de notre industrie de fabrication, afin de voir s'il peut l'abolir. L'attitude que j'adopte vis-à-vis de la taxe de 11 p. 100 est loin d'être idéologique; elle provient de mes constatations dans ma circonscription.

Il y a bien d'autres questions dans le discours du trône que j'aimerais aborder, mais je n'en ai pas le temps. Toutefois, il semble poser une question bien fondamentale: les 265 représentants élus par la population du Canada pour obtenir des résultats sont-ils assez larges d'esprit et assez conscients du fardeau énorme qui les attend pour mettre de côté leurs différences d'opinion, décréter un moratoire aux luttes entre leurs partis et se mettre à l'œuvre pour s'acquitter de la tâche pour laquelle ils ont été élus?

[Français]

**M. Roland Godin (Portneuf):** Monsieur l'Orateur, permettez-moi de vous féliciter de votre nomination au poste que vous détenez présentement. A cause de vos hautes fonctions, nous vous devons respect. Par ailleurs, vous vous êtes mérité notre admiration par la façon dont vous avez dirigé les travaux de la session depuis son début.

Je profite de cette occasion pour saluer les membres des deux groupes minoritaires qui m'entourent. J'admets que, dans les deux vieilles équipes à la Chambre, il y ait plusieurs hommes de talent, pour en arriver à faire le jeu de la division qu'ils font présentement. Ce jeu est très amusant pour un nouveau venu comme moi du Québec, parce que dans le Québec présentement, et depuis 1962, ces deux équipes travaillent la main dans la main. Et, en ce qui concerne plus particulièrement le comté de Portneuf que je représente, le candidat conservateur et le candidat libéral préconisaient le même programme durant la dernière campagne électorale. Et les organisateurs politiques de nos comtés, que ce soit des cultivateurs qui se connaissent,

[M. Faulkner.]

ou que ce soit des ouvriers qui travaillent dans les mêmes usines et qui prennent un verre ensemble, sont tombés d'accord sur ceci: pourquoi s'en faire, puisque nos caisses électorales sont garnies par les mêmes bienfaiteurs.

A la Chambre, j'ai remarqué qu'il y avait division entre le groupe ministériel et ses vis-à-vis. Il y a division aussi longtemps qu'on parle de millions qui pourraient être consacrés à certains services susceptibles d'aider les Canadiens dans toute la grandeur du pays. Par ailleurs, lorsqu'il s'agit, par exemple, de soutirer des poches des Canadiens français un montant d'un milliard pour remettre à leurs amis de la haute finance, en intérêts sur la dette nationale, je constate que l'accord existe entre les deux groupes.

Dans le discours du trône on lit que le gouvernement se propose de combattre la pauvreté. A mon avis, aussi longtemps que les gens se feront vider leurs poches, il est inutile d'essayer de combattre la pauvreté. Aussi longtemps que les travailleurs se feront «attraper» par l'impôt, à raison d'un dégrèvement de \$1,000 pour les célibataires et de \$2,000 pour les gens mariés, jamais un gouvernement ne pourra être sincère en parlant de combattre la pauvreté et de combattre pour la justice. Or, chaque fois que l'occasion se présentera, nous voterons pour que le dégrèvement d'impôt soit fixé à \$2,500 pour les célibataires et à \$5,000 pour les gens mariés. Nous sommes d'avis que si les députés ont droit à un dégrèvement de \$6,000, les cultivateurs et les ouvriers du Québec et du Canada tout entier ont droit à une exemption plus généreuse, eux aussi.

De plus, le gouvernement ne pourra jamais parler de lutter contre la pauvreté aussi longtemps que les citoyens du Canada seront obligés de payer la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux destinés à la construction de leurs habitations ou de toute usine nécessaire à la bonne marche du pays.

Également, lorsqu'on parle de combattre la pauvreté, on ne peut pas être sincère si l'on délaisse les personnes âgées de 65 ans, comme on l'a fait en fin de semaine dernière.

Permettez-moi de faire une remarque à ce sujet. J'ai l'impression que la grande majorité des députés de la Chambre semblent oublier leur origine. Lorsqu'on parle des personnes âgées de 65 ans, on dirait qu'on ne sait pas de qui l'on parle.

Or, parmi les personnes âgées de 65 ans, il y a les mamans canadiennes, les mamans qui ont réussi à élever héroïquement leur famille avec le maigre salaire que leur mari gagnait à cette époque. Il y a des mamans, également, qui ont travaillé dans des usines de guerre, où elles se sont montrées aussi